L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1894. — 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent aujourd'hui à 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Soyons démocrates plus encore par intérêt que par principe.

Nous sommes ici, en Louisiane, à la veille d'un événement très grave, aussi grave, assurément, pour nous que la mort d'Alexandre III pour l'Europe. Des deux côtés, en effet, on se demande si l'on va changer de régime politique et économique. Dans trois jours auront lieu nos élections congressionnelles; il s'agit de savoir si nous allons nous républicaniser, ou rester ce que nous sommes, et ce que nous nous sommes honorés d'être, depuis une époque presqu'immémoriale, c'est à dire démocrates. C'est une question, non plus de principe, mais d'intérêt qui se débat entre nous. Soit Nous l'admettons. Va pour la question d'intérêt et discutons.

Que veulent ceux qui font aujourd'hui si grand étalage de leur républicanisme, quoiqu'ils n'aient pas un atôme de républicanisme dans le cœur ni dans la tête, et qui, très assurément, par leur position autant que par les prétentions qu'ils affectent, sont beaucoup moins républicains que vous et nous qui formons la masse de la population.

Que veulent-ils, au fond? Etre protégés dans leur industrie sucrière. Soit encore. Nous sommes loin de contester la légitimité de leurs réclamations. Mais où veut-ils la chercher, cette protection? A qui vont ils la demander? A des gens qui les détestent depuis près d'un demi-siècle; à des gens qui leur font patte de velours, aujourd'hui, pour pouvoir mieux les égratigner, demain, quand ils les tiendront sous leurs griffes; à des gens qui ont commencé par les abandonner, en proclamant le principe de l'entrée libre des sucres étrangers; puis, qui leur ont joué le tour le plus abominable que l'on puisse imaginer; qui ont mis leur industrie au ban de toutes les autres,—qui en ont fait un juste objet de jalousie, d'animadversion pour tout le reste des populations de l'Union. Si les républicains tenaient tant à protéger la production sucrière, pourquoi ne l'ont-ils pas laissée dans l'état où elle était, depuis un grand siècle, sans que personne réclamât dans le pays? Pourquoi l'ont-ils mise dans une position intenable?

Qu'on ne vienne pas nous dire que M. McKinley et sa clique croyaient à la possibilité du maintien, pendant 15 ans, de leur prime maudite.

Tous les jours, nous lisons dans leurs journaux des phrases comme celle-ci: "Les planteurs louisianais sont des gens intelligents; ils ne peuvent croire à la durée de la prime; ils ne peuvent s'imaginer qu'on va la leur rendre. Ce serait une folie."

Voilà qui est clair; pas moyen de se faire illusion à cet égard. Eh bien, alors, c'était donc un piège odieux que cette prime, un présent funeste qui devait conduire à sa perte l'industrie sucrière.

Nous avouons franchement n'avoir pas encore compris la réception enthousiaste que l'on a faite ici à M. McKinley. Si les vrais Louisianais n'étaient pas si hospitaliers, si courtois, si bien élevés, ils eussent dû le siffler, quand il a eu l'audace de venir leur vanter son protectionnisme, après avoir introduit parmi eux cet abominable cheval de Troie qu'on appelle la prime.

Que peuvent espérer encore nos néo-républicains de leurs prétendus nouveaux amis? Des tarifs élevés? Mais est-ce que les républicains ne répudient pas actuellement et bien haut leur ancienne politique ultra-protectionniste? Elle n'a duré que trop longtemps, cette politique. Les populations ont fini par s'apercevoir qu'elles étaient les dupes de l'entente qui existait, depuis vingt à trente ans, entre les politiciens républicains et les spéculateurs du Nord et de l'Est, et elles ont mis ces politiciens à la porte. La leçon, ou plutôt les leçons que ces derniers ont reçues étaient cruelles; ils s'en souviennent et ils n'ont garde de retomber dans la même faute. Ils le déclarent, du reste, bien haut; "c'en est fini des tarifs élevés." Il n'y a donc plus pour nos planteurs d'autres recours que les tarifs sages, modérés, justement ceux que leur ont toujours accordés les démocrates et qu'ils leur accordent encore, à l'heure qu'il est.

Ce n'était vraiment pas la peine de faire tant de tapage, presqu'une révolution, pour aboutir à un si piteux résultat, pour n'obtenir absolument rien de ce que l'on espérait.

Manifestation sympathique.

Une résolution a été adoptée récemment par la Chambre des députés portugais, à l'effet de témoigner de ses sympathies respectueuses pour deux morts illustres, intéressant la France, quoique d'une façon inégale, M. Carnot et le comte de Paris, le premier comme chef de l'Etat français et le second comme beau père du roi. La famille royale qui occupe le trône de Portugal tire son origine des Capétiens car ce fut un prince français qui reçut, en paiement de services rendus au roi de Castille contre les infidèles, un coin de la péninsule qui, en s'agrandissant, est devenu la Lusitanie. Les relations entre les Rois de Portugal, quoique traversées par les intrigues anglaises, ont toujours été très intimes, et bien que ce pays possède une langue que Camoëns seul suffirait à illustrer, c'est en français que les actes diplomatiques y sont rédigés, et l'imprimerie du Diario do governo à Lisbonne est la seule à l'étranger où le français soit correctement imprimé.

Le suffrage universel.

L'agitation continue à Vienne. Le parti démocratique, secondé par la démagogie, qui est très puissante en Autriche, où elle trouve même l'appui de quelques familles aristocratiques qui montrent en cela une si elles sont l'aristocratie de la race, elles ne sont pas celles de l'intelligence,—le parti démocratique, disons-nous, réclame le suffrage universel et il l'obtiendra sans aucun doute, car sa cause est gagnée d'avance par-devant l'opinion et même par-devant le souverain, qui, toute sa vie, n'a fait que céder sur tous les points. Du reste, la nomination des membres de la représentation nationale est organisée en Autriche sur des bases qui ne sauraient continuer à subsister. On s'y croirait, en effet, retourné au Moyen Age, avec la théorie de classes représentées dans l'Etat. Des désordres ont eu lieu dans la soirée de jeudi et, s'ils ne se sont pas renouvelés hier, c'est parce que les manifestants, fatigués de crier, reprennent des forces pour recommencer. La situation de l'Autriche a en ce moment beaucoup d'analogie avec celle de la Belgique il y a six mois.

JOKAÏ.

On n'a pas appris sans étonnement la tentative de suicide du romancier hongrois Maurice Jokaï. Jokaï, illustre dans son pays et célèbre dans toute l'Europe, avait été récemment le héros d'une fête rare: on avait célébré le cinquantenaire de l'entrée du vieil écrivain dans la vie littéraire. Quel dégoût lui vint, sur le tard, d'une existence qui eut ses heures agitées, mais qui fut brillante? Ses compatriotes l'admirent et l'aiment. Ils lui ont donné tous les honneurs qui puissent aller à un homme qui veut garder son indépendance.

Jokaï est un des plus féconds romanciers de ce siècle. En Hongrie on le compare volontiers à Alexandre Dumas. Il a écrit plus de cent livres.

Avant de faire des romans, il en vécut un, et rien n'est, en effet, plus "romanesque" que ses aventures pendant la révolution hongroise de 1849. Il avait pris une part active à cette révolution, et il s'était battu pour la cause nationale, combattant avec la plume en même temps qu'avec l'épée. Le vieux Kossuth l'avait chargé de rédiger un journal, l'*Esti Lapok*, destiné à soulever les patriotes hongrois, et il écrivait ses appels enflammés au peuple au bruit du canon. A Vilagos, il fut fait prisonnier par les Russes. Sa femme, l'actrice Rosa Laborfalvi, se jura de le délivrer, et elle y parvint, en effet, après mille dangers, où elle s'était montrée véritablement héroïque.

Depuis, il ne cessa d'écrire, et dans presque tout son œuvre, dont la popularité est extrême, il a contribué à développer et à aviver le sentiment national.

C'est par Louis Ulbach, qui adapta son roman le *Tapis rouge*, que Jokaï commença réellement à être connu en France. Le romancier français s'employa vraiment fraternellement à répandre chez nous l'œuvre du romancier hongrois.

Il y a une particularité qu'il est peut-être assez curieux de rappeler: Jokaï fut le premier romancier qui mit en scène des anarchistes, et c'était bien avant le terrible et énigmatique Souvarine du *Germinal*, de M. Zola.

Là il peignait, et, on peut le dire, avec quelque divination, quelques-uns de ces fous qui ne voient la régénération que par la destruction, pour qui, dans leurs utopies farouches, le seul engin du progrès est la cartouche meurtrière.

Le type le plus nettement dessiné était celui d'un certain Kozak, un petit homme maigre, aux yeux myopes encadrés de lunettes, tenant du Kalmouk et du savant allemand, qui se chargeait de confectionner, en une cave, les explosifs qu'il appelait "les gouttes du Phlegeton."

Dans ce roman, Kozak ne rêvait que l'anéantissement de la Société par tous les moyens, et demeurait indifférent à tout ce qui n'était pas du sinistre rêve. L'écrivain avait donc prophétiquement décrit le personnage, car, il y a vingt ans, on n'en était encore qu'aux théories.

Seulement, Jokaï ne s'était pas défendu de mêler des fictions sentimentales à son âpre étude moderne. A cette époque, on ne dédaignait pas encore le sentimentalisme dans les romans! Il avait imaginé une poétique figure de petite victime, la fille d'un des coreligionnaires et associés de Kozak. Surveillée de près, sans cesse menacée, elle était chargée, ses allures timides ne pouvant inspirer de défiance, d'aller porter aux affiliés les redoutables munitions, parvenant toutefois, dans l'épouvante et dans l'horreur de sa mission, à jeter dans le Danube (l'action se passait à Buda-Pesth) quelques-unes des cartouches.

Ce n'était pas un moyen bien sûr de les rendre inoffensives, mais Jokaï n'y regardait pas de si près.

Un soir, éperdue, à bout de résignation, elle allait elle-même se précipiter dans le fleuve, quand elle était sauvée par un brave garçon de noctambule, viveur et joueur, mais plein de cœur, qui la forçait à lui conter son histoire.

Son sauveur, s'éprenant chastement d'elle (cela le changeait), ne trouvait rien de mieux, pour venir à son secours, que de feindre d'entrer dans la conspiration ourdie pour faire sauter le Parlement. De cette façon, la petite anarchiste malgré elle pouvait le voir librement, sous prétexte d'aller lui communiquer les ordres de Kozak. Mais celui-ci ne tardait pas à démêler le médiocre zèle du faux frère et, craignant une délation, songeait à le "pulvériser" avant tout.

De ce dessein, que le terrible Kozak était bien capable d'exécuter, la pauvre jeune fille était prévenue par hasard, et ne voyant, prisonnière comme elle l'était, aucun moyen de sauver à son tour le seul homme qui lui eût témoigné de la pitié, le seul homme qu'elle aimât, le seul être qui l'intéressât au monde, elle s'emparait d'un des pétards de dynamite préparés pour le "grand œuvre" et, héroïquement, elle y mit le feu, déterminant une épouvantable explosion qui détruisait la maison des anarchistes et les anarchistes eux-mêmes.

Elle succombait naturellement aussi, mais avec joie, en glorieuse martyre de l'amour, pour empêcher l'attentat prémédité.

C'était là la partie romanesque de l'œuvre de Jokaï. Elle était plus ingénieuse que vraisemblable. On l'a vu par certains procès: il ne semble guère que d'aussi délicates petites personnes soient mêlées aux anarchistes, et les femmes, leurs complices, qui portaient les "marmites" chargées d'engins explosifs ne songeaient malheureusement pas à s'en débarrasser avant qu'elles eussent pu accomplir le mal qu'elles devaient faire.

L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

S. Em. le cardinal archevêque de Paris célébrera, le 27 décembre, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale; ce jour-là, une cérémonie solennelle aura lieu à Notre-Dame.

Il est d'usage que le diocèse, en de telles circonstances, offre à l'archevêque quelque présent. Les curés de Paris se sont adressés à leur doyen d'âge, M. le chanoine Millault, curé de Saint-Roch, et l'ont prié de s'occuper de ce qu'il convient de faire.

"Voici—écrit M. Millault à la *Semaine religieuse*—voici ce qui est leur pensée et la mienne:

"Une souscription serait ouverte pour donner au clergé, aux communautés et aux fidèles, le moyen d'offrir à Son Eminence un souvenir de cet heureux anniversaire.

"On a les raisons les plus sérieuses de croire que Son Eminence ne voudrait recevoir aucun présent personnel, mais qu'il lui serait agréable que le montant de la souscription fût consacré à l'érection du grand autel de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre."

UNE TOUCHANTE ANECDOTE.

Il y a peu de temps, au palais d'Hiver, à Saint-Pétersbourg, est morte miss Stratton, Anglaise, qui avait été la gouvernante du tsar. A peine l'empereur apprit-il la triste nouvelle qu'il se rendit au palais et voulut voir le corps de la défunte; il se mit à genoux près du lit, en pleurant à chaudes larmes. Après avoir embrassé plusieurs fois la femme qu'il avait tant aimée, il la prit et la mit lui-même dans le cercueil, puis la couvrit de fleurs. Miss Stratton aimait Alexandre comme un fils, et lui-même avait pour elle la plus vive affection.

Le tsar et ses deux frères ont suivi à pied le char funèbre du palais au cimetière anglais, et, quand le cercueil fut descendu dans la fosse, le tsar se mit à genoux en priant pieusement. Quand il se releva, il était extraordinairement ému.

INFORMATIONS DIVERSES.

La Société fraternelle des anciens officiers de terre et de mer, membres de la Légion d'honneur, organise une messe en musique à Notre-Dame-des-Victoires, le lundi, 11 novembre, à dix heures et demie, avec le concours de la maîtrise de la paroisse.

La cérémonie sera présidée par le cardinal Richard, archevêque de Paris.

La messe sera dite par M. l'abbé Lanusse, aumônier de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, officier de la Légion d'honneur.

Le P. Janvier, de l'ordre des Dominicains, prononcera une allocution.

Une quête sera faite au profit de la caisse de secours des veuves et des orphelins de la Société.

Un ancien facteur de pianos, M. Falvre, veuf et sans enfants, est revenu à Paris après fortune faite à la Nouvelle-Orléans. Il s'est rappelé les difficultés de la vie de l'ouvrier et a décidé d'offrir chaque année trois prix de 1,000 francs aux ouvriers facteurs de pianos les plus dignes par leur mérite, leur honorabilité, leur habileté professionnelle. Il a prié M. J. Thibouville-Lamy, président de la chambre syndicale des instruments de musique, MM. G. Lyon et E. Gentilière, vice-présidents, de demander à la chambre syndicale des instruments de musique d'accepter l'offre des 3,000 francs et la charge des choix à faire.

Après acceptation, une commission a été nommée qui a provoqué la présentation par les patrons de vingt-neuf candidats, tous intéressants. Quatre d'entre eux ayant été mis sur le même plan, le donateur, M. Falvre, fut appelé pour choisir les trois heureux. Devant la difficulté du choix, cet homme de bien a ajouté un quatrième prix de 1,000 francs.

Demain dimanche, 21 octobre, à deux heures et demie, aura lieu, salle d'Harcourt, la distribution solennelle de ces prix.

Comment les soldats de la royauté sont-ils devenus les farouches républicains qui cherchèrent à soulever tous les peuples contre leurs rois? Telle est la curieuse étude que nous donne M. Ernest d'Hauterive dans son volume l'*Armée sous la Révolution*, que vient de publier Ollendorff.

Un groupe de jeunes gens, appartenant à la corporation des cordonniers de Madrid, vient de fonder une société de bals, qui a un but original autant que pratique.

L'entrée de la salle de bal, tant pour les cavaliers que pour les dames, sera de vingt-cinq centimes. Il sera remis à chaque personne un bond de chaussure. Quand une personne aura réuni vingt de ces bons elle pourra les échanger à l'administration de la société contre une paire de souliers. Si la personne désire des bottines au lieu de souliers, elle n'aura qu'à ajouter trois piécettes aux vingt bons.

Les billets de bal portent tout autour cette devise: "Dansez et usez beaucoup!"

Le Midi a des taureaux et se soulève pour eux; la Savoie a le jeu du tarot et risque d'imiter le Midi pour le défendre. Car il paraît que l'administration des contributions indirectes a décidé de supprimer ce jeu, toléré depuis que la Savoie est à la France, comme il était permis sous le gouvernement sarde. Le jeu du tarot dont il s'agit se compose des cartes du jeu de whist auxquelles s'ajoutent des cartes numérotées formant les atouts et quelques figures particulières.

Ces dernières cartes, bien que n'étant pas œuvre de la régie, étaient tolérées jusqu'à présent. C'est elles qu'on veut immoler. Mais ce ne sera pas chose facile, et la Savoie s'apprête à résister. Jamais, paraît-il, on n'avait plus joué au tarot que ces jours derniers.

Au pays de la guerre.

Krupp, le propriétaire du fameux établissement d'Essen, occupe en ce moment 17,176 ouvriers et employés qui, avec les membres de leurs familles, forment une population de 60,834 âmes.

Trois Etats confédérés de l'empire allemand n'atteignent pas le chiffre des sujets soumis à *S. M. Krupp II*, dont, dans une seule année, la fortune a augmenté de onze millions de marks, soit de treize millions de francs!....

Le métier de bourreau est une situation plus convoitée en Hongrie qu'en Angleterre, où il a toujours été difficile de trouver un "hangman." Le bourreau de Hongrie vient de mourir. On a constaté, non sans surprise, que parmi les aspirants figuraient un grand nombre de maîtres d'école qui se sont présentés pour le poste vacant. Il paraît que le choix des autorités est tombé sur un cultivateur qui a exercé les fonctions de bourreau en amateur pendant la campagne bosniaque.

Les appointements sont de 900 francs par an, avec une commission pour chaque exécution.

Mœurs indiennes.

Un certain William Cardwell, colon dans la contrée des Indiens Tchérokées, se trouvant sans argent, fit annoncer dernièrement qu'il mettait sa femme en vente publique, pour la céder au plus offrant.

La vente eut lieu devant la maison de Cardwell et, comme sa femme était jeune et fort belle, il y eut beaucoup de surenchérisseurs. Bref, elle fut adjugée à un veuf du nom de John Jusley, qui la paya cent livres sterling, soit deux mille cinq cents francs.

UN NOUVEAU NAUNDORFF.

Nous citons, à titre de curiosité, le document suivant adressé au *Temps*:

En l'an III de la république se trouvait, à Paris, un favori du sultan Selim. Cet envoyé du sultan, chose bizarre, était venu à Paris dans un tel moment, pour étudier la frappe des monnaies. Duz Zaddé, tel était son nom, demeurait au 16 de la rue Guénégaud.

Sa mission l'avait mis en rapport avec tout le personnel gouvernemental et administratif de l'époque. Il était particulièrement lié avec le conventionnel Cambacérès, qu'il recevait fréquemment à sa table. Le 4 nivôse an III, 24 décembre 1794) Duz-Zaddé fit part à son ami que, las de voir toujours imprimer des assignats, il avait résolu de rentrer dans son pays, remettant l'accomplissement de sa mission à l'époque où on reprenait à Paris la frappe métallique. Cambacérès trouva légitime le motif du départ, et après quelques minutes de réflexion, changeant de ton et de visage, dit d'une voix émue à Duz Zaddé, qu'il allait lui demander un grand service. Sans s'expliquer davantage, Cambacérès sortit, et revint, trois heures après, accompagné d'un jeune enfant.

Alors Duz-Zaddé apprit qu'un supplicié de messidor, ami de Cambacérès, avait laissé ce fils unique. Le condamné était mort avec une telle rancune au cœur contre son pays et sa foi, qu'il avait par volonté dernière chargé Cambacérès de diriger à l'étranger le fils qu'il laissait en recommandant de l'élever dans une autre religion. L'occasion semblait unique de satisfaire le vœu suprême d'un malheureux exécuté. Duz Zaddé ne pourrait-il pas conduire l'enfant à Constantinople, lui faire embrasser la foi d'islam et le faire admettre dans le corps des janissaires? Duz-Zaddé, fervent catholique, malgré l'étrangeté de cette démarche, se chargea de l'enfant, ne voyant qu'une chose: sauver de la damnation un malheureux enfant baptisé. Il quitta Paris le 5 nivôse avec l'enfant adoptif, qu'il nomma Allahverdi (Dieudonné).

Quelques années après, Duz Zaddé, mis au courant des incidents relatifs au dauphin, acquit la conviction que l'enfant à lui confié par Cambacérès, était le propre fils de Louis XVI. Il fit part de ses présomptions à sa famille et consigna ses souvenirs dans un document détaillé. La famille Duz n'eut plus aucun doute à l'égard de la naissance de l'enfant, lorsque, par ordre du sultan Mahmoud, Duz-Zaddé ayant été pendu, elle vit l'ambassadeur de France en personne examiner les papiers du défunt.

Le document relatif à l'enfant a disparu. Mais celui-ci guidé, protégé, fit souche et donna naissance à la puissante famille Allahverdi, dont le représentant actuel Allahverdi Nazareth se prétend le descendant authentique de Louis XVI.

Que vont dire les partisans de Naundorff?

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 199, Nouveaux Nos 537 à 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES, Vins Blancs, Sauternes et Riesling, TO-KAY.
Angelica, Muscatels, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

THEATRE DE L'OPERA.

Pour les troisièmes, de toutes les représentations, le contrôle des TROISIÈMES sera ouvert tous les jours, AU THEATRE, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. 2 nov—2f

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,

114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. mars—1an

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE",

Angle des rues Ursulines & Dauphin.

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHE

GEORGE WAGNER.

1er sept—3mVen Dim Mer

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY. A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

A la Nlle-Orléans: J.L. LYONS & C°, 42-44, Camp.

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible. Charbon en chaland pour planteurs sucriers.

BUREAUX.

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1er sept—6 m—Dim mar jeu

GOUDRON GUYOT

LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

C E. KELLS & M. VIET

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute sorte

le recours de leur art

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir. 1er sept—1an

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle: plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos, ordres de la campagne promptement exécutés.

20 mars—

A louer.

A la Baie St Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 94 rue de l'Esplanade. 2 sept

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1894.—Les actionnaires de cette Compagnie sont, par la présente, notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie le 9 novembre 1894, à 1 heure de l'après midi, dans le but de décider finalement si oui ou non ils adopteront l'électricité.

L. E. PETITPAIN, Secrétaire.

9oct—30f

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans Lne.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur l' New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.

J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers

JOURNAUX FRANCAIS

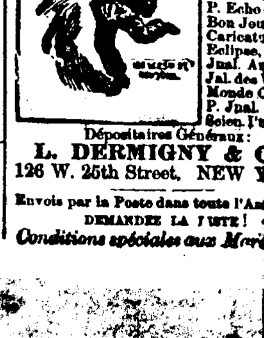

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. l'irée, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique. DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

GRANDE

Assemblée Réunie

DES VOTANTS

DÉMOCRATES

Des Premier et Deuxième Districts Congressionnels

—A LA—

STATUE CLAY,

RUE DU CANAL,

Samedi, 3 Novembre 1894, A 7:30 P. M.

Les orateurs suivants harangueront l'assemblée:

HON. MURPHY J. FOSTER,
HON. B. F. JONAS,
HON. DON CAFFERY,
HON. C. J. BOATNER,
HON. N C. BLANCHARD,
HON. AD. MEYER,
HON. C. F. BUCK,
HON. E. H. FARRAR.

Des places seront réservées sur la plateforme pour les dames.
2 nov—2f

MASS MEETINGS!

Les dates suivantes ont été fixées par le Comité Exécutif du Premier District Congressionnel pour la tenue de mass meetings dans le district pour ratifier la nomination du Général Adolph Meyer.

Samedi, 3 Nov., 7:30 p. m., Grand Mass Meeting réunit des 1er et 2me Districts Congressionnels à la Statue Henry Clay.

Dimanche, 4 Nov. 1894, à 7:30 p. m., paroisse St Bernard, 1er ward, chez Cistat, aux Abattoirs.

Lundi 5 Nov., 7:30 p. m., 3me Ward, coin avenue Tulane et Tonti.

JOHN FITZPATRICK, Chairman.
J. VOLLRATH, Secrétaire.
14 oct—au 3 nov

Avis d'Election.

Etat de la Louisiane, Bureau des Surintendants d'Election, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1894.

En vertu des dispositions du deuxième paragraphe de la section 3, de l'Acte No 181 de 1894.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRESENT DONNÉ

Qu'une élection pour remplir la vacance causée par la résignation de l'Hon. Louis Cousflu, représentant dans le Conseil de Ville du Sixième Ward sera tenue entre les heures de 6 heures du matin à 7 heures du soir, le Mardi, 6 novembre 1894, dans les différents précincts du Sixième District représentatif aux endroits de votes respectifs désignés dans la proclamation de l'Honorable John Fitzpatrick, Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans, datée du 23ème jour d'octobre 1894.

Par ordre du Bureau des Surintendants d'Elections, Paroisse d'Orléans.

L. P. BRIANT, Secrétaire. GEO. C. PREOT, Président.
25 oct—12f

Avis d'Election.

Bureau des Surintendants d'Elections, Paroisse d'Orléans, encoignure des rues Camp et Lafayette, Nouvelle-Orléans, le 3 octobre 1894.

Aux votants des Premier et Deuxième Districts Congressionnels de l'Etat de la Louisiane: Le Bureau des Surintendants d'Elections pour la Paroisse d'Orléans, créé par et organisé sous la section 16 de l'acte 181 de 1894 agissant sous les dispositions du paragraphe 2 de la section du dit acte, applicable sous la section 6 à toutes les Elections Générales pour les Représentants au Congrès,

DONNE PAR LA PRESENTE AVIS PUBLIC aux votants des PREMIER et DEUXIEME Districts Congressionnels, inclus dans les précincts des 8 premiers wards de la Paroisse d'Orléans, qu'une élection dans les deux Districts Congressionnels susmentionnés, sera tenue le MARDI, SIXIEME JOUR DE NOVEMBRE 1894, pour élire un représentant au Cinquante-Quatrième Congrès des Etats-Unis pour chaque district ci-dessus mentionné.

Les polls seront ouverts de 6 heures du matin à 7 heures du soir, et le résultat de l'élection sera rapporté sous la disposition de la section 16 de l'acte 181 de 1894 et la disposition de la section 41 du dit acte.

Par ordre du Bureau des Surintendants d'Elections pour la Paroisse d'Orléans.

L. P. BRIANT, Secrétaire. GEO. C. PREOT, Président.
4 oct—6 oct au 6 nov inc

Mlle T. ROY

A ouvert de nouveaux salons au No 53 rue Royale où elle sera heureuse de recevoir ses clientes.

Les dernières modes parisiennes comme coiffure, coupe de cheveux et bouclé, shampooing une spécialité. Les meilleures qualités en fait de cheveux.

Aussi un grand et bel assortiment de toilettes les plus à la mode, choisies à Paris, viennent d'arriver. 21 oct—1m Dim Mer

Mme LEONIE GEORGE,

Modes et Confections,

ENCOIGNURE ROYALE ET DUMAINE.

—Au premier—

Annonce aux dames de la ville et de la campagne qu'elle est en mesure par le passé prête à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier.

Les commandes de la campagne sont exécutées avec soins et promptitude.
7 oct—4 dim.

Bureau du Board de Liquidation de la Dette de la Ville.—Chambre 5, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1894.

Rachat du montant total des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de six pour cent.—Avis est par le présent donné que conformément à la Section No 1 de l'Acte No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, la ville de la Nouvelle-Orléans rachètera le 1er janvier 1895 tout ses bons de six pour cent dont la date a été prolongée, émis d'après et par l'autorité du dit acte et déc it numériquement comme suit:

$1,000 bons numérotés 1 à 5,935 inclusivement.
$500, bons numérotés 1 à 132 inclusivement.
$100, bons numérotés 1 à 101 inclusivement.
$50, bons numérotés 1 à 478 inclusivement.

Avis est aussi donné que tous les intérêts en lesdits bons cesseront sur et après cette date.

R. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE JR. Secrétaire.
15 sept—au 1er jan

J. B. JUNQUA

No 631 rue St-Louis, près Decatur,

Importateur et marchand en gros de Brandies, Vins, Liqueurs et Conserves.

Spécialité de Vins et Brandies de la Californie. Whiskies Rye et Bourbon. Fabricant de Sirops à Fruits de Choix.

3 oct—3 —Sfp s

VENTES A L'ENCAN.

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. Clausing et de Louise Shaeffer, sa femme.

JEUDI, 29 NOVEMBRE.

PAR WM P. CURTIS, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet.—Le JEUDI, 29 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 127 et 129 (nouveaux numéros 629 et 631) rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 18 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. Clausing et Louise Shaeffer, sa femme, No 43,715 du dossier de la dite cour, je procéderai à la vente à l'enchère publique—

Trois et demi (3 1/2) certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés à Carrollton, maintenant le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 57 C, ancien numéro: les dits lots sont désignés par les numéros 16, 17, 18 et le demi lot par le numéro 19; lots 16, 17, 18 ont chacun 30 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur; la moitié du lot No 19 a 15 pieds de face rue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, tous dans l'îlet borné par les rues Jackson, Mary, Plum et Cinquième.

Conditions—Comptant.

Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais d'acquéreur.

21 oct—21—nov 4 18 à date

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 42,040—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

A. N. Klein vs Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, à moi adressé, daté le 26 octobre 1894, le LUNDI 12 novembre 1894, à mon magasin No 86 rue Magazine, nouveau numéro 518, il sera vendu.

1° Les comptes ouverts.
2° Cinq actions du Young Men's Real Estate Investment Co. Limited No 109.
3° Cinq actions du Covington Pottery Company Limited, No 73.

Conditions—Strictement comptant.
30 oct—30—8 10 12 nov

C. LAZARD & CO, LDT.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

10 fevr—1 an—Dim Mar Jeu Sam

STEINWAY, CHINKERING, KNABE, SOHMER, MEHLIN, BEHR, FISHER, SHONINGER, PEASE, PLEYEL

CE SONT LES MEILLEURS

PIANOS

Et par conséquent les plus durables et les meilleurs marchés. Ne pouvant s'acquérir que de la bonne et vieille maison de

GRUNEWALD

127 RUE DU CANAL.

24 janv—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 66 rue Royale.

Capital payé	$200,000 00
Actif, 1er janvier 1894	960,967 98
Surplus	126,616 72

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER. OCTAVE LABARRE.
18 juin94—1 an

Bonnes Montres et Pendules.

LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET JOAILLERS,

Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.

No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.

—SUCCESSEURS DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Actif, valeur réelle ... $5,900,299

Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES, Agent-Résident.
39 RUE CARONDELET.
29mai94—1an

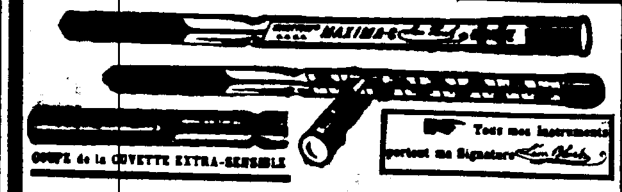

THERMOMÈTRES

MÉDICAUX de Léon Bloch

NOUVEAU SYSTÈME

EXTRA-SENSIBLE

(BREVETÉ en France et à l'Étranger)

Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ

Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République

Dépôt à la Nlle-Orléans, J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

LES MERVEILLEUX

WEBER

EMERSON

ET AUTRES PIANOS DE PREMIERE CLASSE.

Les meilleurs, moins chers et aux conditions les plus faciles.

JUNIUS HART,

1,001 ET 1,003 RUE DU CANAL

1er sept—1 an—dim mar jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, et sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.
12 nov—96—1 an

1-5-8

Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix ... $6 00
Business Directory, prix ... 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs ... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur,

5 Commercial Place, Coin Camp.

6 mars—

Le Restaurant Victor Co., Limited.

Ce restaurant, le plus ancien de la ville, et le rendez-vous des gourmets, est toujours dirigé par Victor Bero, qui s'est adjoint plusieurs amis connaisseurs de bonne chère, qui aideront à faire de cet établissement le modèle du vrai restaurant français.

La cave est fournie des meilleurs crûs; l'on y trouve les Bourgognes de $1.50 à $3 la bouteille.

Dîner de midi à 3 heures, 50 cts, avec une demi bouteille de vin.

Dîner de 5 à 8. $1, avec vin et cognac compris.

Repas à la carte à toutes heures. Cabinet particulier. Spécialité pour banquets à des prix très bas.

26 oct—6m—dim mar jeu

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. A. BRUNET

Horloger ∴ Bijoutier ∴ Joaillier

Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.

14déc93—1a

E. BARBIER,

Horloger - Bijoutier

60, rue Royale, 60

(Nouveau numéro 308.)

Entre Bienville et Conti.

Grand assortiment de MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE Massive et Plaqué, Lunettes et Pince-nez.

REPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Commande exécutée. Prix modérés.

1er déc '93—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

1er nov 92—1 an—mer. jeu. dim

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Trois Grandes Soirées!

Samedi, 3 Nov. à 8 h. du soir—

WERTHER.

Dimanche, 4 Nov., à 8 h. du soir—

GILLETTE DE NARBONNE.

Mardi soir—

LA JUIVE.

PRIX POPULAIRES!

2 nov—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Dimanche, 28 Octobre.

—Grande reprise de—

THE SILVER KING:

Par KARL A. HASWIN.

Secondé par une troupe d'une grande supériorité

Dimanche 4 Nov—— Otis Skinner.

30 oct—5f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

CE SOIR. Matinées, Mercredi et Samedi. Grande représentation de la comédie-drame d'un énorme succès, de Hoeaqueca et Arthur, "BLUE JEANS," par Joseph Arthur, Esq. Reproduite exactement comme elle l'a été durant ses phénoménales représentations à New York, Chicago et Boston.

Semaine prochaine: EFFIE ELLSLER.

30 oct—5f

THEATRE ST-CHARLES

Ce soir et toute la semaine. Matinées mardi, jeudi et samedi, à midi. Comédiens de Cogreve et Grant, dans "The Dazzler," Avec Harrie West, Charles Wayne, Mason et Ralston, les opéra De Witt, Will West, et seize autres. Décors grandioses. Magnifiques effets électriques. Costumes nouveaux. Musique nouvelle.

Semaine prochaine: THE TORNADO.

30 oct—5f.

P. LABAT,

Acquéreur des Caves Bordelaises.

Il a transféré les dites Caves

AU No 234 RUE PRIEUR,

Coin Bayou Road.

Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.

4 mars—1 an.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Troisième District.

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 2,473 — En vertu d'un ordre de vente daté le 26 octobre 1894 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 5, borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne, et étant désignés comme lots numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1859 et déposé à l'étude de E. Bouny, notaire, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun, en pied américain, vingt-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Chartres, vingt neuf pieds, quatre pouces et trois lignes en largeur à l'arrière sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales, lot No 8 formant le coin des rues Chartres et Jeanne.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27oct—27—nov 3 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de résidence de valeur et attrayante,

Connue comme le No 306 rue Première entre Camp et Chestnut.

Augustin B. Wheeler vs Mme Anna B. Pierson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,775—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Camp, Deuxième et Chestnut. Ledit lot commence à un point de cent quatre-vingt-dix pieds trois pouces et deux lignes de l'encoignure des rues Camp et Première et alors trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse, Mme Anna B. Pierson, de Mme Mary T. Newbell, veuve d'Henry L. Jayne, par acte pardevant William L. Poole, notaire, le 9 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
4 oct—4 11 18 25 31 —nov 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété d'Eglise de valeur, formant le coin des rues Howard et Cypress, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Julia et Freret)

Mutual Loan and Building Company versus la First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,940.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 361, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret. La dite portion de terre forme le coin des rues Howard et Cypress, et mesure quatre-vingt douze pieds de face à la rue Howard, quatre vingt-un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles et face à la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26 nov 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété attrayante du Sixième District.

Auguste J. Claverie vs Mme Caroline Metzinger et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,149—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 11 borné par les rues Tchoupitoulas, Arabella, Jersey et Joseph, d'après un plan dressé par Mendell, architecte, sous la date du 5 novembre 1841, le plan est supposé être daté d'après le plan original, alors en l'étude d'Edward Barnett, notaire, où lesdits lots sont situés dans l'îlet borné par les rues Jersey, Market, Arabella et Joseph, les lots saisis dans cette affaire sont désignés par les Nos cinq, dix et dix-huit, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

Etant trois lots des six lots de terre que le cité George Bakes a acquis de ..., par acte passé ... le 18 février 1867, enregistré ... de cette ville, dans le livre ... de Jefferson ...

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District, connue par le numéro 517 (ancien numéro) rue Chartres.

Mutual Loan and Building Company versus Sarah C. Guel et Emile Jno Guel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,986.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et servitudes, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 148, borné par les rues Chartres, Port, St Ferdinand et Architecte désigné par le numéro un, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, député voyer, le 16 décembre 1846, et déposé au bureau de A. Boudousquié, ancien notaire, et le dit lot de terre formé les coins des rues Chartres et Port et Architecte et Port, et mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face rue Chartres et s'étend en profondeur à la rue Architecte cent trente huit pieds un pouce et trois lignes, et la dite propriété porte le numéro municipal 517 rue Chartres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 245 rue Foucher.

Harry H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 43,982—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 277, borné par les rues Prytania, Aline, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionné ci-dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hemécourt, arpenteur de la ville le 22 juin 1888, et mesure d'après cela soixante-cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds, et cent quatre pouces de fond dès lots numéros six, sept et huit, d'après une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 24 août 1886.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartolome Pico, suivant acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128 folio 387.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant suffisant pour payer le billet pour lequel opère la saisie, tiré par Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date pour la somme de $2,333 33 1/3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant total dudit principal et intérêt: neuf ($9) piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui ne sont pas encore dus et les obligations de l'hypothèque, à savoir: Un billet tiré par le dit Ambroise Smith défendeur, à son propre ordre et payable douze ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux; et au cas où le prix d'enchère sur la propriété, se ait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus, alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—pro rata jusqu'au montant de son enchère.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grandes propriétés de valeur dans le Troisième District.

Mme Victorine Cabos versus People's Slaughterhouse and Refrigerating Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,663.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631, rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Huit (8) certains lots de terre, avec les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et servitudes, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, formant l'îlet compris dans les rues des Remparts (autrefois Amour), Charbonnet, Adams et St Claude (autrefois Bons-Enfants), désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit, et mesurent comme suit, à savoir: Les lots numéros un, deux, trois et quatre mesurent chacun cinquante-quatre pieds un pouce quatre lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt-dix-huit pieds trois pouces et une ligne; le lot No un formant l'encoignure des rues des Remparts et Charbonnet, et le lot No quatre, formant l'encoignure des rues Remparts et Adams, et les lots Nos cinq, six, sept et huit, mesurent chacun cinquante-quatre pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent quatre vingt dix-huit pieds trois pouces et deux lignes; le lot No cinq, formant l'encoignure des rues St-Claude et Adams, et le lot No huit, formant l'encoignure des rues St-Claude et Charbonnet; le tout conformément à un plan dressé par C. A. de Armas, député-voyer général, daté du 5 février 1862 et déposé en l'étude d'Octave de Armas, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

John McNally vs John J. Gorman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,825—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, St André, Howard et Félicité et désigné par le No 3, d'après un plan dressé par F. Guaid, arpenteur, sous la date du 3 mars 1856, mesurant 30 pieds face à la rue Liberté sur 94 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond dudit lot pour l'usage ordinaire dudit lot et autre décrit sur ledit plan.

Etant la même propriété acquise par ledit J. J. Gorman par droit de divisionnement lui-même et Michel Gorman, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., le 26 mars 1881, C. O. B. 115, folio 256.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 15

THE LEON QUEYROUZE

Commission Co. Limited

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS,

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS